



ROSTAN AUDIT & CONSEIL

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Association loi 1901
Siège social : 20 avenue Parmelan
74000 ANNECY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S. au capital de 6 000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Association loi 1901
Siège social : 20 avenue Parmelan
74000 ANNECY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SAVOIE MONT BLANC JUNIORS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 2 juin 2020

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Commissaire aux comptes
550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex



Marc ROSTAN

BILAN AU 31/12/2019

ACTIF					PASSIF		
ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018		Exercice 2019	Exercice 2018
	Valeur brute	Amortismt Provisions	Valeur nette		Fonds associatifs	41 994,12	41 994,12
Autres immobilisations incorporelles	45535,23	34936,3	10598,93	20740,86	Réserves	41 295,03	41 295,03
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	Report à nouveau	68 482,54	61 173,48
Immobilisations incorporelles	45535,23	34936,3	10598,93	20740,86	Résultat de l'exercice	4 478,14	7 309,06
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	Subventions d'investissements	0,00	0,00
Constructions, Aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00			
Matériel d'activité	0,00	0,00	0,00	0,00			
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	Total fonds propres	156 249,83	151 771,69
Matériel de bureau et informatique	4 183,10	2 470,03	1 713,07	0,00			
Matériel et Mobilier	3 898,01	3898,01	0,00	0,00	Provisions pour risque	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	8081,11	6368,04	1713,07	0	Total Provisions	0,00	0,00
Parts sociales Crédit Mutuel	15,00	0,00	15,00	15,00	Fonds dédiés sur subventions (FNADT)	0,00	
Autres (Dépôts et cautionnement)	920,00	0,00	920,00	920,00			
Immobilisations financières	935,00	0,00	935,00	935,00	Total fonds dédiés	0,00	0,00
Total Actif Immobilisé	54 551,34	41304,34	13 247,00	21 675,86	Emprunts	0,00	0,00
Stocks	5 405,39	4749,90	655,49	3 296,45	Concours bancaires	0,00	0,00
Créances usagers	8 823,45		8 823,45	5 391,40			
Avances, acomptes sur commandes			0,00	0,00	Avances, acomptes sur commandes	0,00	0,00
Autres créances	478,32		478,32	0,00	Dettes fournisseurs et compte rattachés	35 018,34	14 051,08
Produits à recevoir	15 690,00		15 690,00	60,00	Dettes fiscales et sociales	28 007,30	30 338,93
Valeurs mobilières de placement	50 585,00		50 585,00	50 000,00	Autres dettes	0,00	0,00
Disponibilités	148 494,34		148 494,34	116 961,13			
Charges constatées d'avance	1801,87		1801,87	1922,86	Produits constatés d'avance	20 500,00	3 146,00
Total Actif Circulant	231 278,37	4749,90	226 528,47	177 631,84	Total des dettes	83 525,64	47 536,01
TOTAL GENERAL	285 829,71	46 054,24	239 775,47	199 307,70	TOTAL GENERAL	239 775,47	199 307,70

COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CHARGES			PRODUITS		
	Exercice 2019	Exercice 2018	CREDIT	Exercice 2019	Exercice 2018
Achats (variation stocks)	3 301,26	3 712,22	Ventes	28 957,39	28 716,13
Autres charges externes	60 377,17	55 278,92	Commissions et courtages	0,00	0,00
Impôts et Taxes	1 940,73	1 852,00	Subventions d'exploitation	160 372,67	156 417,39
Salaires et Appointements	104 836,89	99 268,16	Cotisations	31 801,20	31 268,20
Charges Sociales	36 023,89	38 958,92	Autres produits	3,54	1,81
Dotation aux amortissements et provisions	14 898,84	12 366,55	Reprises sur provisions	660,30	340,80
Autres charges de gestion courante	92,82	145,92	Quotepart subventions d'investissement	0,00	0,00
Engagements sur subvention à réaliser			Transfert de charges	2 962,10	1 622,85
Charges d'Exploitation	221 471,60	211 582,69	Produits d'Exploitation	224 757,20	218 367,18
Intérêts et Charges assimilées	0,00	0,00			
Charges nettes sur cession VMP	0,00	0,00	Revenus des valeurs de placement	585,60	35,93
Autres charges financières	0,00	0,00	Autres produits financiers	606,18	488,64
Charges financières	0,00	0,00	Produits financiers	1 191,78	524,57
Charges exceptionnelles	114,24	0,00	Produits exceptionnels	115,00	0,00
Charges exceptionnelles	114,24	0,00	Produits exceptionnels	115,00	0,00
Impôts sur les Bénéfices	0,00	0,00			
Total des Charges	221 585,84	211 582,69	Total des Produits	226 063,98	218 891,75
Résultat (Bénéfice)	4 478,14	7 309,06	Résultat (Perte)		0,00
TOTAL GENERAL	226 063,98	218 891,75	TOTAL GENERAL	226 063,98	218 891,75
EVALUATION CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			EVALUATION CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
Mise à disposition gratuite des locaux	0,00		Prestations en nature	0,00	
Mise à disposition : évaluation des charges locatives	0,00				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 239 775,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 4 478,14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/02/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	41 755		3 780	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		1 091			
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique		4 664		2 326	
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				5 755		2 326	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés			15			
	Prêts et autres immobilisations financières			920			
TOTAL				935			
TOTAL GENERAL				48 445		6 106	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			45 535	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				1 091	
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier				6 990	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL						8 081	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés					15	
	Prêts & autres immob. financières					920	
TOTAL						935	
TOTAL GENERAL						54 551	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	21 014	13 922		34 936
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 091			1 091
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	4 664	613		5 277
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		5 755	613		6 368
TOTAL GENERAL		26 770	14 535		41 304

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks	5 410		660	4 750
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	5 410		660	4 750

ACTIF CIRCULANT

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	920		920
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	364	364	
	Autres créances clients	8 823	8 823	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	16 168	16 168	
	Charges constatées d'avance	1 802	1 802	
	TOTAUX	28 078	27 158	920
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 802
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 802

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 168
Disponibilités	
TOTAL	16 168

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	35 018	35 018		
Personnel & comptes rattachés	8 919	8 919		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	17 143	17 143		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 946	1 946		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 500	20 500		
TOTAUX	83 526	83 526		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAVOIE MONT BLANC JUNIORS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	20 500
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	20 500

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 969
Dettes fiscales et sociales	13 986
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	22 955